Cinquante-sixième année. - N ° 200 A Vendredi 14 octobre 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 925

45 – LOIRET

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ORLÉANS

Ventes et cessions

410 303 697 RCS Orléans.
SOCIETE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS SETRAD.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 931136.00 EUR.
Adresse : zone d'Activités les Pierrelets, 45380 Chaingy.
Précédent propriétaire : 397 708 538 RCS Orléans. **SOCIETE ORLEANAISE DE VALORISATION DES DECHETS.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : SOCIETE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS SETRAD Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : zone d'Activités les Pierrelets 45380 Chaingy Capital : 931136.00 EUR Numéro unique d'identification : 410303697 Lieu d'immatriculation : Orléans. Société absorbee : SOCIETE ORLEANAISE DE VALORISATION DES DECHETS Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 651 rue de la Motte Pétrée 45770 Saran Capital : 15245.00 EUR Numéro unique d'identification : 397708538 Lieu d'immatriculation : Orléans. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 829498.99 EUR - passif de 23440.96 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : Absence de rapport d'échange. Le montant prévu de la prime de fusion ou de scission pour chaque société participante : 790 813,03 euros . Montant de la prime de fusion / scission : 790813.03 EUR. Date du projet commun de fusion : 22.09.2022. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société SOCIETE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE TRAITEMENT DES DECHETS SETRAD : 11.10.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Greffe d'Orléans). Pour la société SOCIETE ORLEANAISE DE VALORISATION DES DECHETS : 11.10.2022 (au greffe du tribunal de commerce de Greffe d'Orléans)..